



VILLE DE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
...ma vie, ma ville !

PROCÈS VERBAL – 16 DECEMBRE 2008

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Le 17 décembre 2008

À une séance régulière du Conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le 16 décembre 2008 à dix-neuf heures trente (19h30), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Grant MacKenzie, Jean-Léo Legault, Robert Lamarre, Sylvain Marinier et Kenneth Hague, mesdames les conseillères Kathleen S. Labelle et Nicole Meloche, sous la présidence de son honneur le maire Laurent Paquette.

Était également présente: madame Claude Laneuville, greffière-adjointe.

Ouverture de la séance

Le maire Laurent Paquette procède à l'ouverture de la séance

Mot de bienvenue.

Le maire, Laurent Paquette, souhaite la bienvenue aux citoyens dans l'assistance.

AG2008-12-112

Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE

les membres du conseil ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts;

ATTENDU QUE

les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Nicole Meloche, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AG2008-12-113

Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 18 novembre 2008

ATTENDU QUE

le greffier a remis une copie de ce procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve le procès-verbal de la séance régulière du 18 novembre 2008.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

ADMINISTRATION

AG2008-12-114

Transport Adapté & Collectif des Laurentides – Protocole d'entente 2009

ATTENDU QU'

il y a lieu de renouveler le protocole d'entente avec l'organisme « Transport Adapté & Collectif des Laurentides » pour l'année 2009 ;

ATTENDU QUE,

le conseil d'agglomération a déjà adopté, lors de la séance régulière du 21 octobre 2008, la résolution numéro AG2008-10-91 concernant la quote-part de Sainte-Agathe-des-Monts au taux de 2,40 \$ /par habitant, (population : 10 267 personnes incluant Ivry-sur-le-Lac) pour l'année 2009, et autorisant le paiement à l'organisme « Transport Adapté & Collectif des Laurentides » de la somme de 24 640,80 \$, pour l'exercice financier 2009;

ATTENDU QU'

il y a lieu de confirmer la représentativité du conseil d'agglomération au sein de cet organisme pour l'année 2009;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Nicole Meloche, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts signifie au « TA&CL » qu'il accepte le renouvellement du protocole d'entente avec l'organisme « Transport Adapté & Collectif des Laurentides » pour l'année 2009, aux conditions telles qu'énoncées au protocole d'entente avec les modifications apportées au plan de transport d'origine.

QUE le conseil confirme la nomination de monsieur Grant MacKenzie, conseiller, à titre de représentant de la Ville, au sein de l'organisme, et de monsieur Robert Lamarre, conseiller, à titre de substitut, pour l'année 2008.

QUE le greffier soit autorisé à signer les documents nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

AG2008-12-115

Séances ordinaires du conseil d'agglomération – Calendrier pour l'année 2009

ATTENDU QU'

en vertu de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil d'agglomération doit dorénavant établir un calendrier de ses séances ordinaires et ce, avant le début de chaque année civile ;

Il est proposé par Robert Lamarre, conseiller

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil d'agglomération pour l'année 2009 tel que défini ci-dessous :

- 21 avril
- 15 décembre.

ADOPTÉE

TRÉSORERIE

AG2008-12-116 Comptes payés – Novembre 2008

Il est proposé par Robert Lamarre, conseiller

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve les comptes déjà payés du mois de novembre 2008, au montant de 198 219,18 \$.

ADOPTÉE

AG2008-12-117 Dépôt du certificat du trésorier – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve le dépôt du certificat du trésorier numéro CT-2008-11 – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération.

ADOPTÉE

AG2008-12-118 Partage d'une partie du surplus libre accumulé

Il est proposé par Kenneth Hague, conseiller

appuyé par Robert Lamarre, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts autorise que le partage du surplus libre, accumulé entre la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac et la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, pour un montant de 300 000\$, soit fait au prorata de leurs richesses foncières respectives telles qu'elles apparaissent au dépôt du rôle d'évaluation en septembre 2007, pour l'exercice financier 2008.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

AG2008-12-119 Adoption du règlement numéro 2008-AG-018 décrétant les règles applicables au fonctionnement de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts

ATTENDU QUE

la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines Agglomérations, (L.R.Q., c. E-20.001), et le décret # 1059-2005 et ses modifications, prévoient que l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts est formée par les territoires de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts et de la municipalité de Ivry-sur-le-Lac et déterminent les compétences municipales qui, plutôt que d'être exercées distinctement pour chaque territoire municipal compris dans l'agglomération, doivent être exercées globalement pour celle-ci;

ATTENDU QUE

l'adoption récente de la loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (Projet de loi # 56, (2007, chapitre 33)), sanctionnée le 13 décembre 2007, permettant la délégation de certaines compétences au conseil ordinaire de la municipalité centrale et l'allègement des règles de fonctionnement du conseil d'agglomération;

ATTENDU QUE

le Conseil d'agglomération juge approprié d'adopter un règlement relativement au fonctionnement de l'agglomération ainsi que des modifications concernant la délégation de certaines compétences d'agglomération au conseil ordinaire de la municipalité centrale;

ATTENDU QU'

un avis de motion avec dispense de lecture a dûment été donné lors de l'assemblée régulière du 18 novembre 2008;

Il est proposé par Kenneth Hague, conseiller

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts adopte le règlement numéro 2008-AG-018 décrétant les règles applicables au fonctionnement de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts.

ADOPTÉE

AG2008-12-120

Adoption du règlement numéro 2008-AG-019 décrétant une appropriation du surplus libre pour augmenter le fonds de roulement de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts

ATTENDU QUE

l'agglomération doit augmenter son fonds de roulement;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Nicole Meloche, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts adopte le règlement numéro 2008-AG-019 décrétant une appropriation du surplus libre pour augmenter le fonds de roulement de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts.

ADOPTÉE

Avis de motion

Règlement numéro 2008-AG-001-1 modifiant le règlement 2006-AG-001 sur la régie interne des séances du conseil de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts

Je, Jean-Léo Legault, conseiller, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2008-AG-001-1 modifiant le règlement 2006-AG-001 sur la régie interne des séances du conseil de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2008-AG-001-1, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

Avis de motion

Règlement numéro 2009-AG-020 imposant des taxes, tarifs et compensations sur le territoire de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2009

Je, Robert Lamarre, conseiller, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2009-AG-020 imposant des taxes, tarifs et compensations sur le territoire de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2009.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2009-AG-020, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents

Avis de motion

Règlement numéro 2009-AG-021 déléguant le pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de l'Agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'exercice financier 2009

Je, Robert Lamarre, conseiller, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2009-AG-021 déléguant le pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de l'Agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'exercice financier 2009.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2009-AG-021, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

AG2008-12-121

Adjudication d'appel d'offres SI-2008-001 – Élaboration d'un plan municipal de sécurité civile – Création d'une réserve

ATTENDU QUE

l'agglomération a demandé par son appel d'offres SI-2008-001 des soumissions sur invitation à trois firmes déterminées par sa résolution numéro AG2008-11-109;

ATTENDU QUE

la Ville a reçu une proposition conforme et que cette firme a obtenu un pointage supérieur au minimum demandé dans l'appel d'offres;

ATTENDU QUE

le prix soumissionné était supérieur aux attentes du conseil et que le trésorier a négocié des ajustements à la proposition déposée afin de rencontrer ces attentes;

Il est proposé par Kenneth Hague, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accorde un contrat de service à la firme «Multi-Risques international» pour l'élaboration de son plan de mesures d'urgence, conformément à l'appel d'offres SI-2008-001, le tout pour un montant de 37 000 \$, taxes en sus;

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense qui sera imputée au poste budgétaire 02-239-00-419, financé de la façon suivante :

- affectation du surplus affecté à cette fin pour 20 000 \$
- à même les budgets d'opération du service sécurité incendie pour le solde.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

AG2008-12-122

Niveau attribué au personnel aux fins de l'exercice du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en vertu du règlement 2009-AG-021

ATTENDU QUE

le règlement 2009-AG-021 délègue le pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la municipalité pour l'exercice financier 2009;

ATTENDU QUE

l'article 12 du règlement 2009-AG-021 indique que le conseil détermine par résolution la liste de son personnel et le niveau qu'il attribue à chacun aux fins de l'exercice du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en vertu du règlement 2009-AG-021;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des membres du conseil:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts attribue les niveaux suivants à son personnel :

Niveau	Personnel
A	Tous les employés de la Ville autorisés par le directeur de leur respectif
B	Directeur du Service des Loisirs et Sports Directrice du Service de la Culture et Communications Directrice de l'Urbanisme et Environnement Directeur adjoint de l'Urbanisme et Environnement Directrice de la Cour municipale Greffière-adjointe de la Ville Directeur de l'Hygiène et du Milieu Directeur de la Sécurité incendie Chef aux opérations – Sécurité incendie Contremaîtres Surintendant
C	Directeur des Travaux publics Greffier, Directeur général-adjoint
D	Trésorier, Directeur des Services administratifs
E	Directeur général

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR.

AG2008-12-123

Levée de la séance

Il est proposé par Kenneth Hague, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

Le maire, Laurent Paquette

Le greffier, Benoit Fugère

INDEX DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES LE 16 DÉCEMBRE 2008

AG2008-12-112	Adoption de l'ordre du jour
AG2008-12-113	Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 18 novembre 2008
AG2008-12-114	Transport Adapté & Collectif des Laurentides – Protocole d'entente 2009
AG2008-12-115	Séances ordinaires du conseil d'agglomération – Calendrier pour l'année 2009
AG2008-12-116	Comptes payés – Novembre 2008
AG2008-12-117	Dépôt du certificat du trésorier – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération
AG2008-12-118	Partage d'une partie du surplus libre accumulé
AG2008-12-119	Adoption du règlement numéro 2008-AG-018 décrétant les règles applicables au fonctionnement de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts

AG2008-12-120	Adoption du règlement numéro 2008-AG-019 décrétant une appropriation du surplus libre pour augmenter le fonds de roulement de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts
Avis de motion	Règlement numéro 2008-AG-001-1 modifiant le règlement 2006-AG-001 sur la régie interne des séances du conseil de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts
Avis de motion	Règlement numéro 2009-AG-020 imposant des taxes, tarifs et compensations sur le territoire de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2009
Avis de motion	Règlement numéro 2009-AG-021 déléguant le pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de l'Agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'exercice financier 2009
AG2008-12-121	Adjudication d'appel d'offres SI-2008-001 – Élaboration d'un plan municipal de sécurité civile – Création d'une réserve
AG2008-12-122	Niveau attribué au personnel aux fins de l'exercice du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en vertu du règlement 2009-AG-021
AG2008-12-123	Levée de la séance